



Appel à Manifestation d'Intérêt  
Pour le  
Développement de projets municipaux de valorisation  
énergétique des déchets pour des villes plus propres  
dans la région de la CEDEAO

## Sommaire

<b>1. Contexte</b> .....	3
<b>2. Objectif de l'AMI</b> .....	4
<b>3. Qui peut postuler?</b> .....	4
<b>4. Comment l'assistance technique fonctionnera-t-elle dans la pratique?</b> .....	5
<b>5. Les critères de sélection</b> .....	5
<b>6. Calendrier d'exécution provisoire</b> .....	5
<b>7. Information</b> .....	6

## **1. Contexte**

Dans la région de la CEDEAO, la plupart des pays sont confrontés aux défis de la collecte et de l'élimination des déchets municipaux. Alors que les municipalités continuent de faire face aux défis de la gestion des déchets, les populations urbaines continuent cependant de croître de jour en jour et aggravent ainsi les problèmes existants.

Les défis de la gestion des déchets municipaux sont caractérisés par le manque de services d'infrastructure adéquats et durables, en particulier dans les nouvelles colonies en constante expansion. L'un des services qui entrave gravement le développement de ces colonies en expansion est l'indisponibilité de services énergétiques adéquats. Il en résulte donc des services énergétiques inadéquats et donc un rationnement de la ressource disponible par de fréquentes coupures d'électricité. D'autres services d'infrastructure tels que les routes, l'eau et les services de télécommunications sont également entravés par l'expansion des populations urbaines.

Les populations urbaines en expansion contribuent également aux problèmes actuels de gestion des déchets. Les municipalités, qui ont la tâche ardue de garder les villes propres, font face à de nombreux défis dans la collecte, le transport et l'élimination des déchets, qui sont soit incinérés dans des décharges à ciel ouvert (et souvent sans discernement) ou laissés à l'air libre sans aucun système de gestion approprié. Cela peut être une source de contamination / pollution des eaux souterraines, d'émission de méthane, d'attraction de mouches et de moustiques qui peuvent transmettre des maladies et une vue et une odeur très désagréables pour la population vivant à proximité des décharges.

### **Le défi de l'accès à l'énergie**

La région de la CEDEAO continue de faire face à des défis interdépendants d'accès à l'énergie, de sécurité énergétique et d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, qui sont étroitement liés au développement économique de la région. Ces défis énergétiques ont un impact négatif sur la mise en œuvre des programmes et stratégies régionaux visant à favoriser le développement socio-économique, à attirer les investissements étrangers, à fournir des services sociaux de base et à atteindre les objectifs SE4ALL.

Afin de créer un développement socio-économique dynamique, la Région doit relever ces défis d'une manière intégrée qui met l'accent sur la durabilité sociale, économique et environnementale. L'une des politiques que la région de la CEDEAO s'est fixée est la réalisation des objectifs de développement durable (ODD7). La région de la CEDEAO a déjà adopté la politique bioénergétique de la CEDEAO en juin 2017 en plus des 2 politiques régionales sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La politique bioénergétique de la CEDEAO traite de la production, de la transformation et de l'utilisation durables des ressources de biomasse pour répondre à la fois aux besoins énergétiques et de sécurité alimentaire. La politique renforcera le développement de la fourniture de services de bioénergie dans la région de la CEDEAO, y compris la transformation et la gestion durables et efficaces des déchets municipaux.

### **Défis et opportunités pour la valorisation énergétique des déchets**

La politique bioénergétique de la CEDEAO reconnaît la quantité de déchets générés dans la région et prévoit un énorme potentiel dans leur utilisation comme ressource. Les déchets générés comprennent à la fois les déchets municipaux liquides et solides, les déchets agricoles et industriels. La technologie a évolué au fil des ans pour une utilisation efficace et durable des déchets pour la production d'énergie avec très peu d'effet sur l'environnement. Bien que les déchets biologiques soient neutres en carbone, leur utilisation de manière durable peut offrir d'énormes opportunités pour relever les défis de l'accès à l'énergie, de la sécurité énergétique, de la santé, de l'environnement et du changement climatique.

Cependant, pour pouvoir utiliser les déchets, des données et des informations doivent être disponibles pour une meilleure planification et mise en œuvre. Dans la plupart des villes urbaines, les données et informations ne sont pas facilement disponibles. Lorsque les données sont

disponibles, elles ne correspondent pas aux objectifs de planification en termes de qualité et de quantité à des fins de production d'énergie.

En plus de relever les défis liés à la disponibilité des données et des informations, il n'existe pas de méthodologie et de sensibilisation sur les potentiels et les opportunités que les déchets municipaux peuvent offrir. Dans la plupart des pays, la meilleure option pour gérer les déchets est l'élimination à ciel ouvert et le brûlage à l'air libre.

Sur la base de ce qui précède et pour améliorer le système de gestion des Déchets Solides Municipaux (DSM) dans les villes et les villes en croissance constante de la région de la CEDEAO, une étude de préfaisabilité serait menée dans les villes / municipalités intéressées qui manifestent un intérêt pour mener cette évaluation. L'étude permettrait l'élaboration d'un document-cadre sur la disponibilité des déchets et le potentiel de production d'énergie dans les villes, comme moyen de mieux gérer les déchets pour de meilleures questions de santé, d'environnement et de changement climatique.

### **L'approche**

Dans un effort pour trouver une solution pour résoudre ces problèmes, L'ECREEE explorera diverses options de gestion des déchets qui pourraient générer de l'énergie à partir des «déchets». Ces options comprennent:

- a. Combustion directe des déchets pour générer de la vapeur dans des chaudières pour la production d'électricité.
- b. Utilisation de fours à gazéification / pyrolytique pour produire de la vapeur dans les chaudières pour la production d'électricité.
- c. Le gaz d'enfouissement nécessite une préparation spéciale du terrain à remplir de DSM pour produire du gaz qui peut être utilisé pour la production d'électricité ou autrement. Cela nécessite des compétences en ingénierie dans les préparatifs pour assurer une exploitation réussie et la capture du gaz.
- d. Biogaz issu de bio-digesteurs à partir de déchets végétatifs triés. Le gaz peut être utilisé pour la production d'électricité ou autrement.

### **2. Objectif de l'AMI**

L'objectif de cet AMI est de sélectionner un maximum de 6 projets WTE à partir des déchets municipaux des villes des États membres de la CEDEAO pour réaliser des études de préfaisabilité.

L'étude de préfaisabilité portera entre autres:

- a. Évaluer la quantité de déchets produits dans les villes sélectionnées en termes de quantité et de qualité;
- b. Évaluer le système de gestion des déchets en termes de mécanismes de collecte, de transport et d'élimination et sa durabilité;
- c. Proposer des options durables pour de meilleurs systèmes de gestion des déchets pour la ville;
- d. Fournir des scénarios sur les options possibles pour la production d'énergie à partir des informations et des données collectées / disponibles;

Les villes / promoteurs qui ont déjà mené une étude de préfaisabilité récemment et soumettent un rapport d'étude de préfaisabilité ont une chance d'être sélectionnées pour mener une étude de faisabilité détaillée

### **3. Qui peut postuler?**

Cet appel à projets s'adresse aux promoteurs de projets publics et privés ainsi qu'aux autres acteurs impliqués dans la gestion des déchets solides municipaux:

- Promoteurs publics de projets PPP ou de projets publics / d'utilité publique; principalement des communes avec l'implication du ministère en charge de l'énergie et celui en charge de la santé publique selon les cadres institutionnels des pays.
- Promoteurs privés avec accords de Gestion des Déchets Municipaux.

#### 4. Comment l'assistance technique fonctionnera-t-elle dans la pratique?

L'ECREEE embauchera un cabinet de conseil qui travaillera avec le promoteur, le public ou le privé et l'ECREEE pour réaliser l'étude de préfaisabilité ou de faisabilité si nécessaire.

Les promoteurs de projets publics et privés et les autres parties prenantes souhaitant bénéficier de cette assistance doivent envoyer une demande officielle à l'ECREEE.

Dans le cas de demandes émanant de promoteurs privés, il est fortement recommandé que la demande comprenne une déclaration d'approbation ou de non-objection de la ou des institutions publiques compétentes du ou des pays concernés. Lorsque l'approbation ou la non-objection n'est pas fournie par le promoteur privé, l'ECREEE en fera la demande au gouvernement concerné via son institution nationale de coordination (IFN) dès réception de la demande. La demande ne sera pas évaluée tant que cette non-objection n'aura pas été obtenue.

L'ECREEE évaluera les candidatures par rapport aux critères de sélection mentionnés ci-dessous et pourra demander des informations supplémentaires sur le projet au cours de ce processus. Une fois l'éligibilité de la candidature confirmée et sélectionnée, l'ECREEE élaborera les termes de référence (TDR) de l'étude en collaboration avec le promoteur / la municipalité.

#### 5. Les critères de sélection

Les candidatures de ces candidats seront sélectionnées sur la base des critères suivants:

- La nature prioritaire du projet dans la planification nationale
- Le projet doit avoir:
  - une note conceptuelle minimale pour les projets nécessitant une étude de préfaisabilité
  - et une étude de préfaisabilité pour les projets nécessitant une étude de faisabilité
  - D'autres indicateurs de maturité pourraient inclure le fait que le promoteur a obtenu l'exclusivité sur les déchets municipaux constituant la matière première de son projet, le terrain ainsi que les permis et licences nécessaires ou qu'il a conclu un accord préalable avec le gouvernement (si nécessaire).
- Expérience et qualification du promoteur (l'équipe de projet) pour ce type de projet.
- Équité géographique et diversité couverture d'un nombre maximum d'États membres de la CEDEAO

Les documents doivent être fournis pour répondre aux critères ci-dessus

#### 6. Calendrier d'exécution provisoire

Date	Tâches	Les parties prenantes
Lancement de l'AMI	1 août 2020	ECREEE
sélection	7 septembre 2020	ECREEE
Préparation et finalisation des TdR	18 septembre 2020	ECREEE, Promoteur
Publication et sélection du consultant	10 octobre 2020	ECREEE
Achèvement de l'étude	Du 25 octobre 2020	Consultant

## 7. Information

Les promoteurs intéressés doivent soumettre des propositions comme détaillé au point 5 en anglais, portugais ou français et par voie électronique à l'ECREEE en utilisant **UNIQUEMENT** l'adresse électronique suivante: [tender@ecreee.org](mailto:tender@ecreee.org) **au plus tard le 28 août 2020 -, 18 h UTC**, en indiquant clairement dans le sujet: « DEVELOPPEMENT DE PROJETS MUNICIPAUX DE VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS POUR DES VILLES PLUS PROPRES DANS LA REGION DE LA CEDEAO »

Pour toute clarification ou information, veuillez contacter [bioenergy@ecreee.org](mailto:bioenergy@ecreee.org)